

## REUNION D'INSTALLATION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DURANCE Du 17 mai 2023

### RELEVÉ DES ÉCHANGES

**Lieu :** Mallemort, dans les locaux du SMAVD

**Date :** 17 mai 2023 après-midi

#### Présents

##### Président de séance :

Marc CHAPPUIS ; Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, préfet référent de la démarche de SAGE Durance

##### Pour le collège des collectivités :

##### Membres votants (présents ou représentés) pour la désignation de la présidence de la CLE :

Victor BERENGUEL ; Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon  
Daniel BOREL ; Commune de Tallard (*ayant donné pouvoir*)  
Pascale BORIES ; Syndicat Mixte Scot du Bassin de vie d'Avignon (*ayant donné pouvoir*)  
David BOUVIER ; Conseil départemental de la Drôme  
Nicolas BREMOND ; Communauté de communes Provence Verdon  
Romain BUCHAUT ; Commune de Saint-Paul-lès-Durance  
Laure-Agnès CARADEC ; Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône  
Roland CARLIER ; Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse Agglomération  
Corinne CHANFRAY ; Communauté de Communes Briançonnais (*ayant donné pouvoir*)  
Claude CHEILAN ; Commune de Vinon-sur-Verdon  
Bernard CLAP ; Parc Naturel Régional du Verdon  
Gérard DAUDET ; Syndicat des Eaux Durance Ventoux (*ayant donné pouvoir*)  
Jean-Marie DELACROIX ; Syndicat Intercommunal de Salignac-Entrepierras  
Lionel ESCOFFIER ; Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles  
Louis-Pierre FABRE ; Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Anguillon  
Philippe GINOUX ; Syndicat Intercommunal du Canal des Alpines Septentrionales  
Serge GIORDANO ; Communauté de Communes Pays des Ecrins  
Olivier GUIROU ; Métropole Aix Marseille Provence  
Jean-Pierre HAUCOURT ; Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (*ayant donné pouvoir*)  
Cécile HELLE ; Commune d'Avignon (*ayant donné pouvoir*)

Christian HUBAUD ; Conseil Départemental des Hautes-Alpes  
Jean-Benoît HUGUES ; Parc Naturel Régional des Alpilles  
Elisabeth JACQUES ; Commune de la Condamine Châtelard  
Henri LAFON ; Syndicat des Eaux Durance Luberon  
Fabrice LIBERATO ; Syndicat mixte du SCOT du bassin de vie de Cavaillon, Coustellet, l'Isle sur le Sorgues  
Marion MAGNAN ; Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence  
Bénédicte MARTIN ; Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Gilles MEGIS ; CA Durance-Luberon-Verdon Agglomération  
Juan MORENO ; Communauté de Communes Sisteronais-Buëch  
Christian MOUNIER ; Conseil Départemental de Vaucluse  
Gilles PAUL ; Syndicat Mixte Asse Bléone  
Nicole PELOUX ; Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales  
Yves PICARDA ; Communauté d'agglomération Terre de Provence agglomération (*ayant donné pouvoir*)  
Antoine POLATOUCHE ; Syndicat Intercommunal à vocation unique de l'Eau et de l'Assainissement de la Vallée du Jabron (*ayant donné pouvoir*)  
Jean-Louis PONCET ; Communauté de communes Guillestrois - Queyras  
Isabelle PORTEFAIX ; Communauté d'agglomération Grand Avignon  
François PREVOST ; Communauté de Communes Pays Forcalquier et Montagne de Lure  
Jean-Louis ROBERT ; Communauté de Communes Territoriale Sud-Luberon  
Noelle TRINQUIER ; Parc Naturel Régional du Luberon  
Jean-Michel TRON ; Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye - Serre-Ponçon  
Pierre-Yves VADOT ; Communauté de Communes Jabron-Lure-Vançon-Durance  
Sophie VAGINAY-RICOURT ; Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Yves WIGT ; Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance  
Accompagnants collège des collectivités :  
Frédéric BOUDOT ; Communauté de Communes Territoriale Sud-Luberon

Laurent CAILLET ; Communauté de communes Provence Verdon  
 Marie-Alix CARUSO ; Syndicat des Eaux Durance Ventoux  
 Eric DALLE ; Métropole Aix Marseille Provence  
 Luc DUBET ; Syndicat des Eaux Durance Ventoux  
 Amandine FIOT ; Communauté de Communes Pays des Ecrins  
 Marie-Cécile GRAZIANI ; Métropole Aix Marseille Provence  
 Magali JAMEUX ; Parc Naturel Régional du Luberon  
 Stéphane JAUBERT ; Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles  
 Sarah LASNE ; Commune d'Avignon  
 Béatrice MARTI ; Communauté d'agglomération Grand Avignon  
 Béatrice MAYEN ; Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence  
 Olivier NALBONE ; Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 Fabrice PAQUETEAU ; Communauté de communes Pays d'Apt Luberon  
 Christophe PIANA ; Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon  
 Clairmande ROBICHON ; Syndicat Mixte Scot du Bassin de vie d'Avignon  
 Caroline SAVOYAT ; Syndicat Mixte Asse Bléone  
 Claudine TREZZY ; Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

#### **Pour le collège des usagers :**

Bernard ALLARD LATOUR ; Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes  
 Thierry ALLEMANNON ; Comité régional de voile  
 Pascal AUZIER ; Fédération Départementale des Structures d'Irrigation Collectives de Vaucluse  
 Michel BAUDRY, fédération régionale de Canoë Kayac de Provence Alpes Cote d'Azur  
 Jean-Louis BERIDON ; Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Bouches-du-Rhône  
 Paolo BERNINI ; Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Bouches-du-Rhône  
 Gérard BRUN ; Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence  
 Danielle CASTAGNON ; Ligue pour la Protection des Oiseaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 Olivier GIRARD ; Fédération Départementale des Structures d'Irrigation Collectives des Alpes de Haute-Provence  
 Pierre GOTTARDI ; France Nature Environnement de Provence Alpes Côtes d'Azur  
 Fabienne GUYOT ; Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence  
 Mathieu KASPRZAK ; Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction - Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse  
 Maud KERLEAU ; Fédération Départementale des Structures d'Irrigation Collectives des Alpes de Haute-Provence  
 Philippe LARGOIS ; Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte-d'Azur  
 Catherine LE NORMAND ; Electricité de France - Unité de Production Méditerranée  
 Patrick LEVEQUE ; Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône

Christelle MACE ; Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône  
 Christian MAHUT, Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Alpes-de-Haute-Provence  
 Benoit MOREAU ; Société du Canal de Provence  
 Anna MORISSET ; Société du Canal de Provence  
 Anthony MUSCAT ; Chambre d'Agriculture de Vaucluse  
 Bernard PATIN ; France Nature Environnement Alpes-de-Haute-Provence  
 Jacques PAYAN ; Environnement industrie  
 Jean Michel REYNES, Société des eaux de Marseille  
 Luc ROSSI ; Association Régionale des Fédérations de Pêche et Protection des Milieux Aquatiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 Delphine RUIZ ; Association Régionale des Fédérations de Pêche et Protection des Milieux Aquatiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 Pascale SAUTEL ; Electricité de France - Unité de Production Méditerranée  
 André SERRI ; Chambre d'agriculture de Vaucluse  
 Alice VACHE ; Fédération Départementale des Structures Hydrauliques des Bouches-du-Rhône

#### **Pour le collège de l'Etat :**

##### Présents :

Maud ASTIER ; Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports  
 Marie-Françoise BAZERQUE ; Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA  
 Sonia BENNEVAUD ; Direction Départementale des Territoires des Alpes-de-Haute-Provence  
 Mathias BORSU ; Direction Départementale des Territoires des Alpes-de-Haute-Provence  
 Coralie BILGER ; Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement PACA  
 Laurence CATTALORDA ; Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Délégation Régionale de Marseille  
 Isabelle CHOUQUET ; Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Délégation Régionale de Marseille  
 Olivier CROZE ; Direction Départementale des Territoires de Vaucluse  
 Fabrice DASSONVILLE ; Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 Frédérique GERBEAUD-MAULIN ; Office Français pour la Biodiversité - Direction Interrégionale PACA Corse  
 Jérôme HORS ; Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 Mathilde KROPIN ; Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
 Bénédicte MOISSON DE VAUX ; Direction Départementale des Territoires des Bouches-du-Rhône  
 Alexandra MORET ; Direction Départementale des territoires des Hautes-Alpes  
 Diane SANTENS ; Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

##### Membres Etat représentés :

Annick MIEVRE ; Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Délégation Régionale de Marseille  
 Ludovic SCHULTZ ; Parc National des Ecrins

Aline COMEAU ; Parc National du Mercantour

**Pour les membres associés :**

Pauline DELLA ROSSA ; Syndicat Mixte de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau  
Jacques ESPITALIER ; CLE du Verdon  
Didier PERELLO ; CLE Calavon-Coulon  
Céline TRAMONTIN ; Syndicat Mixte de Gestion de la Nappe Phréatique de la Crau

**Pour le SMAVD :**

Odilon DESMOULIN ; chargé de communication  
Christian DODDOLI ; Directeur général  
Marion DOUARCHE ; chargée de mission

Pascal DUMOULIN ; chef de service ressource en eau

Philippe PICON ; directeur ressource en eau et environnement

Amélie RINGEADE ; chargée de mission

Noémie WOH ; stagiaire

Véronique DESAGHER ; chef de service SAGE et contrat de rivière

## Objet de la réunion

Monsieur le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, Marc CHAPPUIS, désigné préfet référent de la démarche de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du territoire durancien (SAGE Durance), a pris le 31 janvier 2023, un arrêté fixant la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Durance. Cette instance, constituant un nouveau parlement de l'eau à l'échelle du territoire durancien, portera l'élaboration puis le suivi du futur SAGE.

Le préfet a invité les membres désignés pour siéger à cette assemblée pour une première réunion d'installation de la CLE DURANCE.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Accueil, discours introductifs
- Panorama des grands enjeux du territoire durancien
- Temps d'échanges
- Election de la présidence de la CLE
- Mot du (de la) Président(e)
- Présentation des instances de travail de la CLE

## Propos introductifs du Préfet des Alpes-de-Haute-Provence

**Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence, Monsieur Marc CHAPPUIS**, rappelle son rôle de garant du bon déroulement de la démarche de territoire du SAGE Durance, en tant que préfet désigné comme référent pour les 6 départements concernés par cette démarche. Il salue les acteurs présents et remercie le SMAVD pour l'organisation de la séance.

Il rappelle le rôle essentiel d'une CLE comme organe de gouvernance de l'eau pour atteindre les ambitions d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Il souligne que le Plan eau du gouvernement prévoit dans ses mesures, que chaque bassin soit doté d'une telle instance.

Il rappelle la continuité de cette instance avec le travail du Comité Plénier de la Durance. Il souligne que l'EPTB Durance, légitimement porteur de la démarche, s'est fortement impliqué dans les concertations pour faire aboutir l'émergence du SAGE et de la CLE. Il souligne l'enjeu de pérennisation du « travailler ensemble » pour concrétiser le travail déjà réalisé. Il relève que la désignation de la Présidence de la CLE constitue un temps fort de cette première réunion. Il insiste sur le travail qui débute, de construction de l'outil SAGE, outil de gouvernance du territoire, avec une portée réglementaire. Il invite les participants à relever les défis de cette démarche ambitieuse.

## Propos introductifs SMAVD-EPTB de la Durance, du Conseil Régional, de l'Agence de l'eau

**Le Président de l'ETPB Durance, Monsieur Yves WIGT**, remercie Monsieur le Préfet et exprime sa satisfaction d'accueillir cette instance qui donne suite à plus de 10 ans de mobilisation du SMAVD sur les enjeux de l'eau à l'échelle du bassin versant. Il rappelle les premières étapes d'émergence de l'EPTB et le cheminement d'un travail de conviction de chacun des acteurs pour créer une « communauté de bassin ». Il mentionne la réalisation d'outil d'aide à la décision sur lesquels la CLE pourra s'appuyer.

Il insiste sur le principe de subsidiarité qui fonde la démarche, soulignant que le fait de construire un projet commun, c'est s'appuyer sur les compétences de tous, dans une approche ascendante en partant des problèmes concrets. Il souligne son ambition de longue date, de faire vivre un parlement de l'eau, ouvert aux représentants des territoires desservis par l'eau de la Durance pour travailler sur les enjeux communs. Il rappelle l'important travail collectif mené pour aboutir à une proposition de périmètre et de composition de la CLE Durance. Il explique son choix de ne pas être candidat à la Présidence de la CLE pour se concentrer sur ses fonctions de président du SMAVD et de l'EPTB et s'engage à apporter tout son soutien à la personne qui sera désignée.

**La Vice-Présidente du Conseil Régional, Madame Bénédicte MARTIN**, souligne la portée stratégique du SAGE Durance pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (un des plus grands SAGE de France). Elle rappelle les enjeux majeurs de conciliation des enjeux écologiques avec un développement harmonieux et durable des usages, dans le respect des territoires desservis. Elle rappelle l'implication politique de la Région dans la co-présidence du Comité Plénier et le travail des commissions. Elle assure du maintien de cette implication dans le travail d'élaboration du SAGE et souligne les interactions fortes avec les missions de la Région. Elle souligne les politiques de la Région menées dans le cadre du Plan Climat, du SRADDET, de la stratégie régionale de la biodiversité, et de sa mission d'animation sur l'eau dans le cadre duquel elle a poursuivi le travail du SOURSE (Schéma d'Orientations pour une Utilisation Raisonnable et Solidaire de la ressource en Eau) et l'animation de l'AGORA (Assemblée pour une Gouvernance Opérationnelle de la Ressource en eau et des Aquifères). Elle rappelle que la mise en œuvre de SAGE sur le territoire régional fait partie des axes importants que la Région soutient de manière prioritaire.

Elle souligne également la politique de la Région adossée à la stratégie régionale de soutien à l'agriculture qui donne lieu à un soutien de 8,5 M€ en 2023 en faveur des projets de modernisation des infrastructures d'hydraulique agricole (générant des économies d'eau), ainsi que des projets d'extension agricole, notamment dans le cadre de la concession régionale du Canal de Provence.

**La délégation régionale de l'agence de l'eau, Madame Laurence CATTALORDA**, se réjouit de voir aboutir le long processus de construction et de mise en place de ce nouveau parlement local de l'eau pour le bassin de la Durance. Elle souligne les enjeux importants de gestion quantitative, de préservation et de partage de la ressource et de préservations et restauration des milieux. Elle rappelle que ce SAGE est identifié comme un SAGE prioritaire du bassin Rhône-Méditerranée. Elle souligne sa dimension quasi régionale et insiste sur les attentes de l'agence de l'eau d'une bonne prise en compte du multi enjeux intégrant les enjeux des milieux aquatiques. Elle précise que le travail à mener est de répondre de manière opérationnelle à tous ces enjeux. Elle rappelle que l'EPTB est la structure légitime pour accompagner la CLE et porter l'animation du SAGE et souligne l'accompagnement de l'agence de l'eau dans cette démarche.

## Panorama des grands enjeux du territoire durancien

---

### Supports de présentation en annexe

**Véronique DESAGHER** (SMAVD, en charge de l'animation du SAGE) : présentation du bassin versant de la Durance et de ses grands enjeux – présentation des réflexions préalables à la mise en place de la CLE portées dans le cadre du Comité Plénier de la Durance et des principes retenus pour travailler sur le SAGE – rappel des principales étapes d'élaboration du SAGE.

**Philippe PICON** (SMAVD, directeur ressource en eau et environnement) : cette présentation a été complétée par un point d'information sur la mobilisation suscitée par les élus départementaux et régionaux dans le cadre de l'épisode de sécheresse 2022, pour identifier des leviers d'anticipation des situations de crise sécheresse.

### Echanges

---

**Bernard ALLARD-LATOURE** (Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes) : rappelle que l'année 2022 a été une année difficile et déplore le fait que les mesures prises avant l'été 2022 sont arrivées trop tard (fin juin). Il souhaite une meilleure anticipation notamment dans les décisions de l'Etat et concernant la décision de baisse anticipée des débits réservés à Bonpas.

**Sophie VAGINAY RICOURT** (Vice-Présidente Conseil régional PACA) : rappelle trois enjeux majeurs : le partage de l'eau, la responsabilité vis-à-vis d'un patrimoine et des infrastructures dont on hérite (canaux) et l'enjeu de souveraineté énergétique qu'il ne faut pas oublier.

**Marc CHAPPUIS** (Préfet coordonnateur) : souligne l'importance du retour d'expérience de 2022 et l'apprentissage collectif de la nécessité d'anticiper davantage, de concerter davantage en amont. Il évoque le retour d'expérience partagé en octobre dernier et les initiatives prises par l'Etat avec la mise en place d'un arrêté cadre interdépartemental qui permettra de gérer les réglementations à l'échelle de l'ensemble du bassin et de veiller à leur bonne cohérence. Cet arrêté cadre servira de fondements à des arrêtés cadre départementaux. Le cadre mis en place est une gestion concertée, actualisée en permanence pour mieux anticiper. Il évoque la réunion du comité ressource en eau interdépartemental organisée par les services de l'Etat le 30 mai.

**Christian HUBAUD** (conseil départemental des Hautes-Alpes), indique que le 30 mai est une date très tardive pour bien anticiper l'été.

### Election de la Présidence

---

**Marc CHAPPUIS** (Préfet coordonnateur) : rappelle les modalités d'élection de la Présidence de la CLE indiquant que la désignation se fait par et parmi les membres votants du collège des collectivités. Il invite les candidats à la présidence de la CLE à se déclarer.

**Marion MAGNAN** (Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence) : se déclare candidate.

Elle présente son parcours et expose ses motivations : adjointe à l'environnement et au développement durable à Manosque, Vice-Présidente déléguée à l'environnement, les espaces naturels sensibles et l'eau au Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence, siégeant pour le département des Alpes-de-Haute-Provence aux CLE Verdon et Durance, au SMAVD, à l'AGORA, au Conseil d'administration de la Société du Canal de Provence, au comité ressource en eau interdépartemental de la ressource en eau du système Durance-Verdon-Siagne, au Comité de bassin de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et à l'agence régionale de la biodiversité ; lui permettant de faire de nombreux liens entre les acteurs.

Elle évoque l'engagement du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence sur les enjeux de l'eau et son positionnement central d'espace de transition entre le massif alpin où la Durance prend sa source, la plaine et les territoires les plus urbanisés.

Elle souligne son souhait de travailler de manière transversale aux différents enjeux dans une gestion intégrée. Elle s'engage à un travail partenarial dans un esprit constructif, de partage des connaissances, de confrontation des avis, dans l'intérêt des rivières du territoire durancien et des acteurs de son territoire.

**Marc CHAPPUIS** (Préfet coordonnateur) : propose un vote à main levée qui est accepté à l'unanimité.

**Vote** : sur 44 membres du collège des collectivités présents ou représentés (par pouvoirs), 44 votes « pour » sont décomptés en faveur de Marion Magnan qui est donc désignée à l'unanimité des membres votants présents (ou représentés) du collège des collectivités.

**Marion MAGNAN** (Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence) : prend place en tribune et remercie les membres pour cette élection et la confiance qui lui est accordée. Elle souligne sa volonté que cette instance se donne les moyens, d'échanger, débattre et trouver des solutions ensemble et déployer de l'intelligence collective dans la recherche du compromis et dans le sens de l'intérêt général. Elle rappelle les attentes nombreuses identifiées dans le cadre du Comité Plénier et de ses instances et la continuité d'action attendue au sein de la CLE. Elle annonce son souhait de réaliser une tournée des acteurs de la CLE pour rencontrer et échanger avec les membres de la CLE. Elle souligne son attachement au travail mené par le SMAVD, pour travailler à une anticipation de la sécheresse et à l'adaptation au changement climatique et annonce son souhait de constituer une commission dédiée au suivi de la « feuille de route » issue de l'instance d'anticipation installée par le SMAVD. Elle évoque le travail à venir avec les acteurs des SAGE Verdon et Calavon et avec les territoires desservis. Elle évoque de grands chantiers de travail à venir notamment autour des enjeux de solidarité aval amont, de maintien de la qualité et de la disponibilité de la ressource en eau, de la sensibilisation des usagers à la préservation de la ressource.

Elle annonce son souhait de réunir à nouveau la CLE dès l'automne, après un été consacré aux rencontres de ses membres, pour présenter une méthode de travail et proposer le fonctionnement de l'instance ainsi qu'une proposition de composition de bureau et des commissions.

### Organisation des instances et calendrier

---

Véronique DESAGHER (SMAVD, en charge de l'animation du SAGE) : présente le rôle de la CLE, du bureau et des commissions de travail envisagées.

### Echanges

---

Pas de questions ni échanges complémentaires

La présidente Marion Magnan remercie l'ensemble des participants et clôt la séance.

La Présidente de la Commission Locale de l'Eau



Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence



**Marc CHAPPUIS**